→ Les tribunes

LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

Dernièrement, un changement majeur a bouleversé le mode d'attribution des logements sociaux par les bailleurs. Ce qui était un système clair, permettant aux demandeurs de réserver des logements identifiés, est remplacé par un fonctionnement en flux. Derrière cette réforme, une réalité inquiétante : les droits d'attribution ne sont plus attachés à des logements précis. Notre ville perd ses réservations garanties et ne dispose que d'un quota annuel dérisoire, insuffisant face aux besoins croissants.
Cette réforme accroît l'incertitude, allonge les délais et prive notre ville de sa capacité d'action, au profit de décisions centralisées et déconnectées des réalités locales. Les familles modestes, jeunes actifs et personnes précaires en paient le prix fort. L'accès au logement social, droit fondamental, est fragilisé par des décisions bureaucratiques injustes.
En tant qu'élus, nous avons le devoir de défendre nos habitants et de dénoncer ces réformes injustes. Nous continuerons à nous battre pour un système transparent, équitable et respectueux des besoins réels de notre population.

→ TEXTE DE F. NIVESSE

LISTE « UNIS POUR CRÉPY. »

Le budget de la Ville a été voté le 1er avril avec, comme d'habitude, des prévisions de recettes minorées et des dépenses surestimées ce qui permettra artificiellement d'afficher ensuite de bons résultats et une bonne gestion.
Les projets municipaux sont principalement la restauration du Clocher Saint Thomas et de l'aménagement de six carrefours.
A été aussi voté la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC). Cet aménagement qui s'étend sur le cœur de ville de Crépy est pilotée par la Communauté de Communes du Pays de Valois. Il s'agit essentiellement du pôle sud de gare et de l'émergence d'un nouveau quartier regroupant activités de bureaux, d'enseignement, de logements et de certains équipements.
Nous considérons que la municipalité en place ne s'investit pas assez sur ce dossier auprès de la CCPV et n'implique pas assez la population et ses représentants sur les décisions et orientations prises. Nous souhaitons un suivi au niveau municipal rassemblant toutes les opinions.

→ TEXTE D'A. FOUBERT

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

Texte non transmis dans les délais impartis.

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

Texte non transmis dans les délais impartis.

P. FAYOLLE (conseiller municipal ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale)

Texte non transmis dans les délais impartis.